

CALENDRIER UNIVERSITAIRE – ANNEE 2022-2023

Approuvé au Conseil d'UFR du 7 juin 2022

Article D 612-6 décret du code de l'Education - décret n°2010-1426 du 18 novembre 2020

Après l'admission dans une formation, l'étudiant doit procéder à son inscription administrative obligatoire auprès de la Scolarité Licences-Masters, avant la rentrée et au plus tard dans le mois suivant la date de rentrée.

<https://www.sciences.universite-paris-saclay.fr/admission/procedures-de-candidature-et-dinscription>

Bornes universitaires pour toutes les années de formation :

24 août 2022 - 30 septembre 2023

Ces dates encadrent les périodes d'enseignement, d'évaluation et de jurys.

Disposition particulière 2022-2023 mise en place par l'université pour faire face aux événements liés à la pandémie : année universitaire étendue au **15 décembre 2023** pour les L3 Pro et M2.

Dates de rentrée

Calendrier en ligne <https://www.sciences.universite-paris-saclay.fr/calendrier-2022-2023>

Congés universitaires

Enseignements, évaluations écrites ou orales et examens exclus pendant ces périodes

Toussaint : se reporter au calendrier de la formation

Noël : du samedi 17 décembre 2022, 13h, au lundi 2 janvier 2023 inclus

Hiver : du samedi 25 février 2023, 13h, au dimanche 5 mars 2023 inclus

Printemps : du samedi 29 avril 2023, 13h, au lundi 8 mai 2023 inclus

Jours fériés (se reporter à la liste en bas de page)

Pendant les vacances d'hiver et printemps, des exceptions sont possibles pour les M2 en fonction des dates de début de stage et sous validation de la composante. Un sondage sera réalisé à la Toussaint pour une validation en conseil de Faculté en novembre. Les enseignements auront alors lieu dans les bâtiments 450-452.

Jurys pour les Licences

Jury d'année : avant le 18/07/2023

Jury de mention : avant le 30 septembre 2023

Pour les licences professionnelles : jury de mention avant le 30 septembre 2023 sauf mise en œuvre de la disposition particulière 2022-2023

Jurys pour les Masters

M1 : avant le 18/07/2023

M2 : avant le 30 septembre 2023 sauf mise en œuvre de la disposition particulière 2022-2023

Jury de mention : avant le 15 décembre 2023

Date de fin pour les stages :

30 septembre 2023

Sauf disposition particulière 2022-2023 pour les L3 Pro et M2 : jusqu'au jury de mention et au plus tard le 24 novembre 2023 afin de permettre le déroulement des soutenances

Jours fériés de l'année universitaire :

Toussaint : mardi 1^{er} novembre 2022

Armistice 1918 : vendredi 11 novembre 2022

Noël : dimanche 25 décembre 2022

Jour de l'an : dimanche 1^{er} janvier 2023

Lundi de Pâques : lundi 10 avril 2023

Fête du Travail : lundi 1^{er} mai 2023

Victoire 1945 : lundi 8 mai 2023

Ascension : jeudi 18 mai 2023

Pentecôte : lundi 29 mai 2023

Fête Nationale : vendredi 14 juillet 2023

Assomption : mardi 15 août 2023

Orsay, le 8 juin 2022

UNIVERSITE PARIS-SACLAY
Aline MAHÉ
Vice-Doyen des Formations et de la Pédagogie
Directrice de la Division des Formations
Faculté des Sciences d'Orsay

Aline MAHÉ,

Vice-Doyenne des Formations et de la Pédagogie de la Faculté des Sciences d'Orsay

Directrice de la Division des Formations et de la Pédagogie de la Faculté des Sciences d'Orsay